



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23031914

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

21 FEV. 2023

DU BRABANT WALLON

Greffé

N° d'entreprise : **0422 772 619**

Nom

(en entier) : **AVD Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du bosquet 35 à 1402 Nivelles**

Objet de l'acte : Changement de siège social

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue au siège social le 11/10/2022

L'an 2022, le 11 octobre, l'assemblée générale extraordinaire de la SPRL AVD Belgium s'est tenue au siège social.

La séance est ouverte à 17 h 30. Est présent l'actionnaire unique, la SPRL Triangle Invest, représentée par son administrateur Brian Green représentant l'intégralité du capital.

Ordre du jour

- 1 Changement du siège social
- 2 Divers

Après analyse des points figurant à l'ordre du jour, il résulte que

1. L'assemblée générale décide de transférer à partir du 1er novembre 2022 le siège social de la société à 1440 Wauthier-Braine, rue du Try 12A

2. L'assemblée générale confie à Mr Christian Gossart, domicilié à 1300 Limal, Clos du vicinal 25 toutes les formalités nécessaires pour la publication du présent procès verbal.

Rédigé séance tenante et signé par les actionnaires. La séance est clôturée à 17 h 45.

Christian Gossart
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 06/03/2023 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).